

Amnesty met en lumière Germain Rukuki en prison depuis 3 ans au Burundi

RFI, 21/11/2020 Burundi : dans sa campagne « 10 jours pour signer » Amnesty appelle à la libération de Germain Rukuki. Lors du lancement de sa campagne « 10 jours pour signer », Amnesty International met en lumière, cette année, le cas de Germain Rukuki, militant des droits de l'homme au Burundi arrêté en juillet 2017.

Chaque année, l'ONG de défense des droits de l'homme appelle à soutenir par un message, une lettre ou encore tweet par exemple, les droits de dix personnes dans le monde. Cette année, Amnesty International revient sur le cas de Germain Rukuki, militant des droits de l'homme au Burundi, en prison depuis trois ans. Il purge une peine de 32 ans de prison après avoir été déclaré coupable de « rébellion », d'être « atteint à la suite de la répression de la révolte du mouvement insurrectionnel » et d'être « atteint à l'autorité de l'État ». Germain Rukuki travaillait pour la défense des droits humains qui s'appelle ACAT-Burundi, une association chrétienne contre la torture. L'ACAT s'oppose au troisième mandat du président Kurunziza. Il semble donc que le gouvernement voulait montrer que cette manière de critiquer le gouvernement et de défendre les droits humains n'était pas acceptable. Il est donc en prison condamné sur des accusations injustes, infondées. Evidemment, Amnesty International, nous appelons à sa libération immédiate et sans conditions. » Rachel Nicholson, chercheuse Amnesty International